

*DÉPARTEMENT DE LA CREUSE*  
**COMMUNE DE GOUZON**

**Arrêté du maire nommant des membres du conseil  
d'administration du CCAS**

**Le Maire,**

Vu le code de l'action sociale et des familles, et notamment les articles L 123-6 et R 123-11 ;

Vu la délibération du conseil municipal en date du 28 mai 2020, fixant le nombre des membres du conseil d'administration ;

Vu l'arrêté du maire en date du 18 juin 2020, nommant les membres du conseil d'administration du CCAS ;

Vu le courrier de demande de démission de Mme REBEIX Liliane reçu en mairie le 11 juin 2024,

**Arrête :**

**Article 1er** – Est nommée membre du conseil d'administration du centre communal d'action sociale en remplacement de Liliane REBEIX :

- Sabrina SIMONNET

**Article 2** – La secrétaire générale de mairie est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Gouzon, le 20/08/2024.

Le Maire, Cyril VICTOR.

